

SITE NATURA 2000 DE LA DURANCE

Bilan 2013

COPIL du 10 décembre 2013

I. COMMUNICATION

✓ **Transmission du DOCOB aux communes**

Réalisation d'un CDROM avec l'ensemble des documents numériques du DOCOB envoyé aux 80 communes

✓ **Encart dans les journaux communaux**

Rédaction d'une page de présentation du site Natura 2000 de la Durance et ses richesses naturelles à l'attention des bulletins municipaux des 80 communes du site.

✓ **Lettre Natura 2000**

Edition d'une lettre Natura 2000.

✓ **Livret pédagogique**

Elaboration d'un livret pédagogique grand public sur la Durance et ses richesses naturelles. Diffusion à l'occasion des journées mondiales des zones humides aux Mées les 1er et 2 février 2014.

II. ACTIONS DU DOCUMENT D'OBJECTIFS NATURA 2000

Volet A : Actions de gestion globale

✓ **A1 Délimiter le DPF en Moyenne Durance**

La délimitation du DPF étant du ressort de l'Etat, le SMAVD a proposé en avril 2013 un projet de convention de remise en gestion pour la délimitation du DPF au Préfet des Alpes de Hautes Provence.

Deux réunions avec la DDT 04 ont eu lieu pour évoquer le sujet. Le SMAVD proposera un phasage chiffré du travail à réaliser.

✓ **A2 Politique d'acquisitions foncières sur les rives de la Durance**

Les acquisitions réalisées depuis 3 ans sont liées à des enjeux morphologiques. L'intérêt écologique n'est cependant pas négligeable. L'avenant au contrat de rivière en cours de préparation permettra d'acquérir des parcelles à enjeux écologiques. Ces acquisitions se feront au grès des opportunités mais il n'est pas exclu d'avoir une démarche prospective pour l'achat de secteurs à forts enjeux écologiques.

✓ **A3 Opérer des transparences de barrages pour transiter des débits morphogènes plus fréquents**

Les travaux sur le barrage de L'Escale sont en cours alors que les transparences des barrages de Cadarache et Mallemort sont effectives.

✓ **A4 Suivre les secteurs d'érosion latérale pour la recharge sédimentaire**

L'activité morphologique naturelle de la Durance est suivie en quelques points : Cadenet, Charleval, Cheval- Blanc amont et aval, Les Mées amont et aval, Puyvert, Mérindol...

✓ **A5 Simplifier le système d'ouvrages (épis, seuils, digues)**

- **Abaissement du seuil de la Brillane**

Le seuil géré par EDF a rompu en juin 2013. Des études sont en cours par EDF ayant pour objet l'abaissement du seuil, la modification de la passe de dégrèvement, l'aménagement d'une passe à poisson et la modification de la prise d'eau.

- **Restructuration des digues de Pertuis-Villelaure**

Projet sous maîtrise d'ouvrage du SMAVD. Les dossiers réglementaires sont en cours d'instruction.

- **Digue des Mées**

Recul de la digue amont : dossier en cours d'instruction.

✓ **A6 Réaliser l'essartement selon des modalités compatibles avec des enjeux écologiques**

- **Lit de la Durance**

Suivi de la campagne d'essartement menée par EDF pour la saison 2013-2014.

✓ **A7 Mettre en place des plans de gestion sur des secteurs à enjeux**

- **JARJAYES, LETTRET : Confluence de la Luye**

Travaux sur la Renouée du Japon prévus en 2014 suite à la première tranche de travaux de 2011 (broyage - concassage - bâchage).

- **CHATEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN : Retenue de L'Escale**

La Communauté de Commune Moyenne Durance réalise un plan de gestion de la retenue de L'Escale sur la base de diagnostics réalisés en 2013 dont une étude écologique.

- **VALENSOLE, MANOSQUE : L'Ile du chat – Valensole – Les Laurons**

Débat sur la protection du site des Laurons dans le cadre du contrat de rivière

- **VINON SAINT PAUL : Confluence Verdon**

La LPO réalise, depuis 2012 et pour le compte d'EDF, un plan de gestion du domaine concédé à EDF dans le secteur de la confluence Verdon.

- **BEAUMONT-DE-PERTUIS : les 3 lacs et la lône à l'aval**

Un travail d'étudiants de l'université Aix-Marseille a été rendu en 2013 sur la description hydromorphologique, physicochimique, hydrobiologique et piscicole des lacs.

- **JOUQUES, PEYROLLES : Aval seuil B**

Sous l'impulsion du SMAVD, le carrier Durance Granulats est en train de réhabiliter le secteur au droit de son exploitation : suppression des rejets de limons du décanteur, installations récentes et plus performantes, remise en état des berges et du cordon boisé... Une étude est proposée par Durance Granulats et ESCOTA et a pour objectif de décliner les enjeux des continuités écologiques sur le territoire situé entre le plan d'eau des Jonquiers et le seuil B et de mettre au point une méthodologie d'évaluation. Elle doit permettre de proposer des actions de gestion concrètes.

- **LE PUY-SAINTE-REPARADE : Gravière du Puy Sainte Réparade**

Piloté par le SMAVD, un plan de gestion est en cours d'élaboration en vue d'améliorer le potentiel écologique des gravières du Puy tout en considérant les usages actuels.

- **MERINDOL, CHEVAL-BLANC : APB Le font du Pin**

Le Conservatoire d'Espaces Naturels de PACA réalise pour le SMAVD un plan de gestion écologique en aval de Mallemort.

- **Entretien de la végétation sous les lignes électriques**

RTE et le SMAVD ont étudiés des modalités d'entretien de la végétation compatibles avec les impératifs de sécurité et les enjeux écologiques sous les lignes électriques. Elles sont mise en œuvre sur des zones test en 2013. RTE étudie également la faisabilité d'un entretien par pâturage en lien avec le CERPAM (Centre d'Etudes et de Réalisations Pastorales Alpes Méditerranée).

Volet B : Actions de gestion focalisées sur un milieu identifié

- ✓ **B1 Restaurer ou maintenir les ripisylves dégradées ou menacées**

Prise en compte de cet enjeu dans les divers projets des maîtres d'ouvrage et dans les plans de gestion (A7).

- ✓ **B2 Restaurer et entretenir les zones humides annexes au cours d'eau**

Lancement d'une étude qualitative et quantitative de la nappe alluviale de la Durance par le SMAVD avec notamment un focus sur les milieux naturels dépendants de la nappe.

- ✓ **B3 Soutenir l'irrigation gravitaire traditionnelle**

Réflexion en cours avec l'ASA du Canal Saint Julien et le Syndicat Mixte des Canaux de Cabedan Neuf, l'Isle et Carpentras sur le maintien des zones humides liées à l'irrigation gravitaire.

- ✓ **B4 Entretien des prairies sèches ou humides**

Réflexions proposées dans le cadre des plans de gestion (A7) et de l'étude B7.

- ✓ **B5 Expérimenter des méthodes de lutte contre les espèces de flore envahissantes**

Le foyer de Renouée à la confluence de la Luye sera traité en 2014 par une seconde tranche de travaux pilotée par le SMAVD. Celui de la confluence de l'Eze doit être également traité d'ici 2016.

- ✓ **B6 Réduire les traitements phytosanitaires et de la fertilisation sur les parcelles agricoles**

En attente des mesures agroenvironnementales et climatiques (« MAEC ») en réflexion au niveau national qui s'appliqueront dans le nouveau programme de développement rural.

Des MAEC territoriale sur les territoires à enjeux (N2000, continuité écologique...) seraient prévues.

Une déclinaison en Durance sous forme de MAEC Durance en lien avec le Schéma Régional de Cohérence Ecologique pourra être étudiée.

- ✓ **B7 Construire des fiches techniques écologiques pour la réalisation d'opérations à vocation cynégétique**

Travail en cours piloté par le SMAVD avec le Groupement d'Intérêt Cynégétique Basse Durance et les sociétés de chasse de Cadenet et Villelaure.

Volet C : Actions de gestion focalisées sur une espèce ou un cortège d'espèces

✓ C1 Installer des dispositifs de franchissement de certains obstacles pour les poissons

• Passe Apron de Salignac

L'équipement du seuil de Salignac en passe à Apron est prévu par le contrat de rivière (maître d'ouvrage EDF). L'Avant-Projet est en cours d'étude.

• Seuil de la Brillanne

Une étude génétique a confirmé la nécessité de se pencher sur le traitement du seuil de la Brillanne. EDF est actuellement en train d'étudier différents scénarii mais le seuil a cédé en juin 2013. L'Avant-Projet Sommaire est donc en cours de réactualisation. Les travaux ne pourront pas s'effectuer avant 2016.

• Franchissement aval de Mallemort

L'étude sur les possibilités de migration pour l'Alose feinte à l'aval de Mallemort a conclu à l'absence de pertinence à faire remonter cette espèce. La faisabilité de la mise en place d'une passe à Anguilles sera étudiée dans le contexte de gestion particulière de l'hydrologie par EDF, des risques hydrauliques majeurs et de l'évolution morphologique attendue.

Une étude de différentes options pour améliorer la continuité du secteur aval Mallemort pour l'Anguille et les migrateurs locaux est prévue.

✓ C2 Améliorer les habitats aquatiques

• Déversées de décolmatage

Sur le tronçon Espinasses – Sisteron, l'expérimentation de déversés de décolmatage s'est tenue entre 2009 et 2013. L'efficacité du dispositif a été prouvée même si quelques paramètres restent à préciser.

• Débit réservé

En 2014, la rehausse réglementaire des débits réservés s'accompagnera de déversés de décolmatage aux barrages d'Espinasses, la Saulce, l'Escalé et Cadarache, selon un protocole adaptable en fonction des résultats biologiques des suivis.

✓ C3 Installer des dispositifs de franchissement de certains obstacles pour les mammifères aquatiques

Dans le cadre de son plan de gestion du domaine concédé à EDF, la LPO étudiera la franchissabilité du barrage de Cadarache.

✓ C4 Protéger les gîtes à Chiroptères

• Valsertes

Le cabanon abritant une colonie de Murins à oreilles échancrées a été mis en sécurité et nettoyé. Plus de 300 femelles ont mis au monde une centaine de jeunes.

• Galerie de Rochebrune

Visite d'une galerie avec EDF et GCP : 30 grands rhinolophes comptabilisés. Alerté des enjeux, EDF pourra prendre les précautions nécessaires à l'occasion de travaux d'entretien.

✓ C5 Favoriser une gestion forestière maintenant la diversité des feuillus, les écotones et les bois sénescents

Prise en compte de cet enjeu dans les divers projets des maîtres d'ouvrage et dans les plans de gestion (A7).

✓ **C6 Mettre en œuvre un plan de gestion pour les oiseaux des pelouses de Vinon et Gréoux**

Création d'un comité d'orientation entre la région, le Parc Naturel Regional du Verdon, la commune de Vinon et le SMAVD. Le CEN PACA a été missionné par la Région pour réaliser un plan de gestion.

✓ **C7 Maintenir et entretenir des réseaux de haies et de bosquets ou des « zones de régulations écologiques »**

Prise en compte de cet enjeu dans les divers projets des maîtres d'ouvrage et dans les plans de gestion (A7).

✓ **C8 Installer des dispositifs d'effarouchement sur les lignes électriques**

Une étude sur les enjeux et les zones prioritaires datant de 1990 est en cours d'actualisation par la LPO.

Plusieurs ouvrages ont été équipés en 2013 de spirales avifaune – ou travaux en cours par RTE.

✓ **C9 Mener des inventaires complémentaires**

• **Cistudes**

L'étude menée par le CEN PACA et le SMAVD a permis de dénombrer et marquer 53 individus différents à La Roque d'Anthéron. Une Cistude a également été observée à Caumont-sur-Durance. Le SMAVD a également testé la méthode de recherche de Cistude par recherche d'ADNe dans l'eau. L'Association La Cistude a fait une campagne de prospection à l'Escale en 2013 dans le cadre du Plan National d'Action pour la Cistude mais n'a pu mettre en évidence la présence de la tortue